

POCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL 19 FÉVRIER 2021

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 19 février 2021 à 20h00.
Sous la présidence de M Fouquier Jean-Pierre, maire

Présents : FOUQUIER J-Pierre, RICHARD Jacques, RYCKEBOER Benoit, COULON Véronique, CERKESIAN Jean, COPPE Françoise, DE CAIGNY Méryl, LE GAC Dany, LEMAIRE Aurélien, LEVASSEUR Sébastien, MARTIN Arnaud, MONKA Marielle, PETITFRERE Elodie, VISSE François, RAIS Isaline

Absent excusé : néant

Pouvoir : néant

Secrétaire de séance : COPPE François

Questions diverses :

Monsieur le Maire précise que suite à la démission de Monsieur Visse, le conseil municipal a été consulté, ce dernier souhaite rester à 14 membres.

Monsieur le Maire précise que les modifications que la commune souhaitait apporter dans le cadre de l'élaboration du PLUiH, ont été acceptées par la Communauté de Communes du Pays de Bray ; Certaines zones resteront donc en zone constructible conformément au souhait de la commune.

Monsieur le Maire explique que suite à la réunion, avec la Communauté de Communes du Pays de Bray, et la société Edilians, le projet de mise en conformité du Plu de Blacourt, pour l'exploitation de la carrière Bois des Tailles, est en cours de réalisation.

Dans un premier temps, une réunion publique concernant le projet aura lieu courant 2ème semestre 2021.

Monsieur le Maire précise au conseil que différentes tranches de travaux seront prévus au Budget Primitif 2021 :

- 1/ Citerne incendie de Laboissière
- 2/ Trottoirs et caniveaux,
- 3/ Vidéo protection
- 4/ Sécurisation routière

Monsieur explique que le projet d'aménagement du carrefour de l'Avelon, présenté par la Communauté de Communes du Pays de Bray pour environ 170 000€ n'aboutira pas en raison du tarif trop élevé.
Un projet plus simple, et moins onéreux sera étudié ;

Monsieur le maire donne la parole à Véronique Coulon adjointe au maire, chargée des associations et fêtes et au Président du comité des fêtes, Monsieur Marc Letellier.

Véronique Coulon, informe le conseil qu'une chasse à l'œuf aura lieu le 03 avril 2021.

Une brocante est prévue le 1^{er} mai organisée par l'école, sous réserve de l'autorisation préfectorale.

Le cross, la 19^{ème} foulée de Blacourt, aura lieu le 25 avril 2021, sous réserve de l'accord préfectoral.

Une journée pêche sera organisée par le comité des fêtes en avril.

La fête des voisins, sera prévue courant fin mai ou juin, la date reste à définir.

La fête de la musique aura lieu le samedi 19 juin.

Une fête de la Saint Jean sera organisée.

La fête du village, aura lieu le 1^{er} week-end d'août soit du 30 juillet au 1^{er} août 2021, avec la participation de l'association Bray Vintage Festival.

Monsieur le maire précise également que la commune de Blacourt souhaite participer au concours de maisons fleuries.

Monsieur le maire précise que le souhait de la municipalité est de s'associer au comité des fêtes pour toutes les manifestations.

Intervention de Grégoire Godefroy, présentation du Bray Vintage.

Monsieur Godefroy, président De l'association Bray Vintage, prend la parole.

Monsieur Godefroy remercie le conseil municipal de pouvoir présenter son projet. Qui aura lieu tous les deux ans.

Monsieur Godefroy explique que les fêtes foraines, des villages, plus particulièrement des villages alentours, se meurent.

A cœur de maintenir ces festivités, il crée le Bray Vintage Festival.

Ce festival servira de socle pour la fête foraine de Blacourt.

Le Bray vintage c'est quatre grands piliers :

-univers des années 1930 à 1970

-collectionneurs divers, (présentation de différents objets d'époques)

-la musique

-la fête foraine

Différentes associations peuvent s'associer à ce festival (AS de Blacourt, Les Archers, La Pt'it récréée...)

L'intention est de faire perdurer la fête du village.

La fête débiterait le vendredi soir, avec feu d'artifice, et peut être groupe de musique, défilé aux lampions.

Le samedi les festivités battraient leur plein (animations divers, concerts)

M Godefroy, précise que le festival se tiendrait derrière la fête foraine.

Le Bray Vintage Festival a le soutien de différents sponsors. Gold, premium, et Sponsors techniques.

Monsieur le maire précise qu'il se rapprochera de la Communauté de Communes du Pays de Bray afin que Monsieur Godefroy, puisse présenter son projet au Conseil Communautaire.

Monsieur le maire rappelle que la formation des élus aura lieu le 17 avril 24 avril et 22 mai. Les trois points suivants seront mis à l'ordre du jour :

-Les fondamentaux de l'élu

-Le Budget

-L'urbanisme